

# Rapport du CIRR

## 1. Rapport du CIRR — 2020

### 1.1. Introduction

Le présent rapport fournit de l'information sur le Régime de retraite de Bell Canada (le « Régime »), qui se compose d'un volet à prestations déterminées (PD) et d'un volet à cotisations déterminées (CD). Depuis 2005, les nouveaux employés participent au volet CD.

Le rapport a été préparé à l'intention des employés, des retraités et des autres bénéficiaires des compagnies participantes suivantes :

- Bell Canada (« Bell »)
- Expertech Bâtisseurs de réseaux inc. (« Expertech »)
- Bell Mobilité (« Mobilité »)
- Bell Télé
- Bell Média (« Média »)
- BCE Canco Inc. (« Canco »)
- Quantrics Enterprises Inc. (« Quantrics »)
- Bell MTS Inc. (« Bell MTS »)
- Groupe Maskatel LP (« Maskatel ») (*est devenue une compagnie participante au 31 décembre 2019*)

#### Volet PD

Les compagnies participantes versent le montant nécessaire au Régime pour assurer le paiement des prestations. Elles sont également responsables des placements de la caisse de retraite. Les employés ne cotisent pas au volet PD. À leur retraite, ils reçoivent une rente viagère établie d'après une formule préétablie, qui tient compte de leur âge à la retraite, de leur nombre d'années de participation et de leurs gains admissibles.

#### Volet CD

Les compagnies participantes cotisent au compte de retraite personnel de chaque employé. Les employés ont aussi la possibilité de cotiser à leur compte pour épargner en vue de la retraite. Les décisions liées aux placements incombent aux employés. Le solde du compte CD fluctue au fil du temps en fonction des cotisations versées et des gains et pertes de placements. Les participants quittant la compagnie peuvent demeurer dans le Régime pour adhérer à l'option de revenu de retraite de Bell lorsqu'ils deviennent admissibles, ou transférer le montant accumulé dans leur compte CD à un autre instrument d'épargne ou de revenu de retraite prescrit.

Ce rapport est fondé sur des rapports officiels du Régime approuvés par le Conseil d'administration, enregistrés auprès des autorités gouvernementales et présentés au Comité d'information sur le Régime de retraite (CIRR) par le département de pension de Bell. D'un intérêt particulier cette année, la page 26 explique comment le Régime a abordé les importantes turbulences créées par la pandémie de COVID-19 en 2020.

Chaque participant au Régime peut accéder au rapport de façon électronique ou recevoir une copie papier. Pour en savoir plus sur le Régime, veuillez communiquer avec l'administrateur des avantages sociaux.

[Retour au début ▲](#)

## 1.2. Données sur les participants

Nombre de participants

Évolution de la participation

Participants actifs

- [Répartition selon l'âge](#)
- [Répartition selon les années de service](#)

Retraités et survivants – Volet PD

- [Répartition selon l'âge](#)
- [Statistiques sur les retraités](#)

## Nombre de participants

Au 31 décembre 2019, le Régime comptait 74 709 participants, soit 29 964 participants actifs au volet PD et/ou au volet CD, 31 350 retraités, 3 310 bénéficiaires d'une pension au survivant, 5 937 ex-employés ayant droit à une pension différée, 417 participants transférés hors du Régime ayant toujours des droits liés aux services passés dans le Régime et 3 731 ex-employés ayant des comptes CD non-transférés à l'extérieur du Régime.

	31 décembre 2019							31 décembre 2018
	Bell <sup>1</sup>	Expertech	Mobilité	Bell Télé	Média	CANCO/ QUANTRICS/ MASKATEL	Total	Total
<b>Participants actifs</b>								
Participants accumulant du service PD	7 735	516	988	16	15	1	9 271	9 975
• Nombre	53,2	53,4	50,0	50,5	50,6	-	52,9	52,3
• Âge moyen								
Participants accumulant des prestations CD (avec ou sans service passé PD)	10	626	3 158	174	6 344	180	20 693 <sup>(2)</sup>	21 052
• Nombre	211	39,3	39,2	43,7	41,8	37,4	41,2	40,7
• Âge moyen	41,5							
<b>Participants inactifs</b>								
Retraités	29	1 029	385	7	2	-	31 350	31 509
• Nombre	927	66,7	67,7	63,4	62,4	-	72,2	71,8
• Âge moyen	72,5							

	31 décembre 2019							31 décembre 2018
	Bell <sup>1</sup>	Expertech	Mobilité	Bell Télé	Média	CANCO/ QUANTRICS/ MASKATEL	Total	Total
Survivants								
• Nombre	3 232	61	17	-	-	-	3 310	3 199
• Âge moyen	79,1	67,0	76,7	-	-	-	78,9	78,4
Admissibles à une pension différée								
• Nombre	4 739	135	1 034	26	3	-	5 937	6 064
• Âge moyen	54,0	48,4	48,2	48,5	46,9	-	52,8	52,1
Participants transférés hors du Régime (avec droits antérieurs restant dans le Régime)								
• Nombre	415	-	2	-	-	-	417	456
• Âge moyen	52,3	-	41,3	-	-	-	52,2	51,6
Ex-employés ayant des comptes CD non-transférés à l'extérieur du Régime	1 783	41	945	279	679	4	3 731	3 759
<b>Ensemble des participants</b>								
<b>TOTAL</b>	<b>58 042</b>	<b>2 408</b>	<b>6 529</b>	<b>502</b>	<b>7 043</b>	<b>185</b>	<b>74 709</b>	<b>76 014</b>

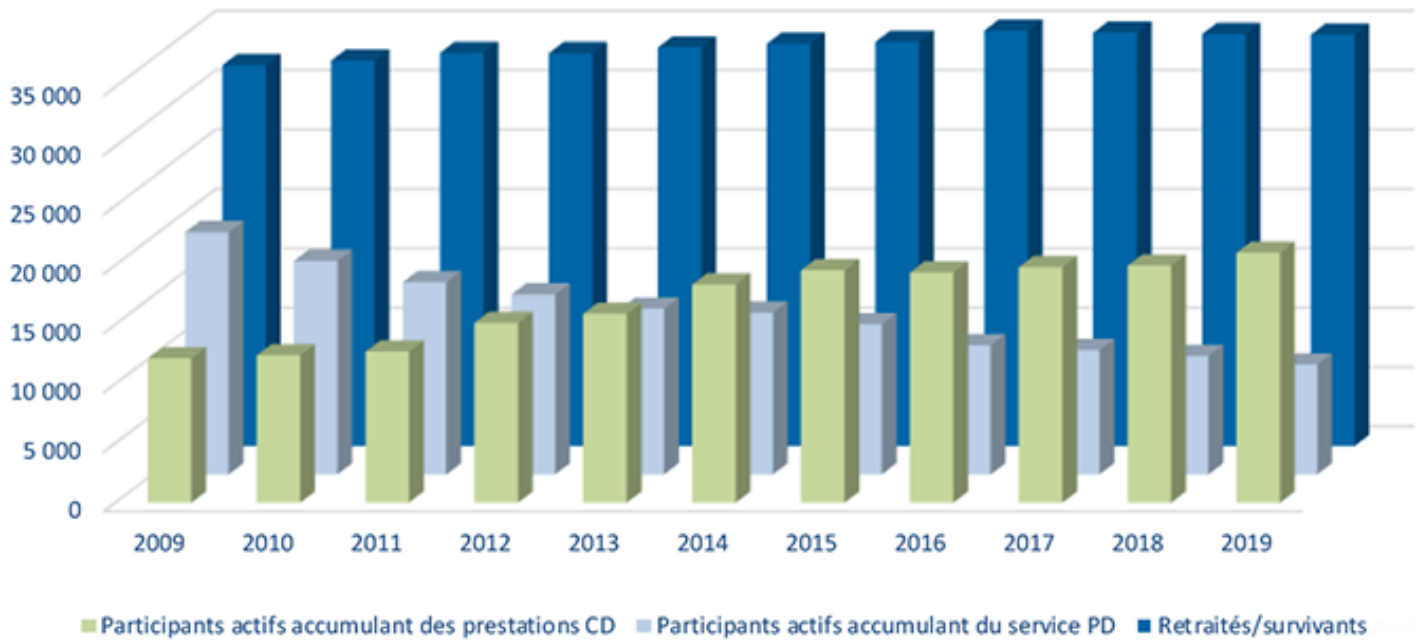
(1) Inclut les participants de Bell MTS

(2) 19 434 participants seulement au volet CD

## Évolution de la participation

Au 31 décembre 2019, les participants actifs constituaient 40 % de l'ensemble des 74 709 participants et les retraités et les survivants recevant une rente constituaient 46 %. Le nombre de retraités et survivants pour chaque participant actif était de 1,16. Le volet CD a été introduit le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et s'est depuis accru pour couvrir 69 % des participants actifs.

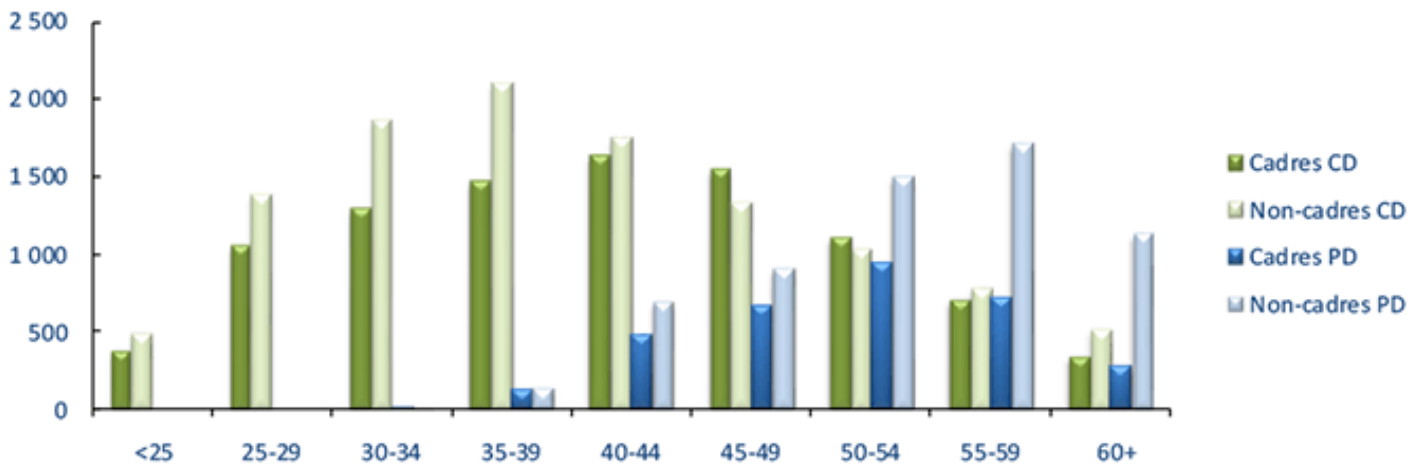
## Évolution du nombre de participants actifs/inactifs



### Participants actifs

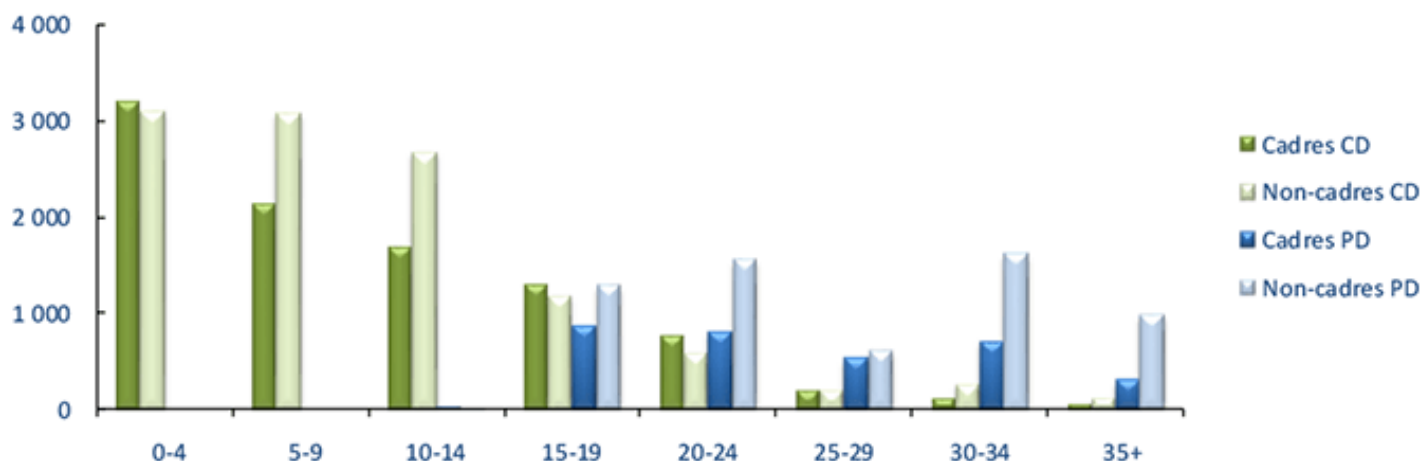
#### Répartition selon l'âge

Au 31 décembre 2019, 21 % des participants actifs avaient moins de 35 ans et 36 % avaient 50 ans ou plus. L'âge moyen des participants était de 44,8 ans (52,9 ans pour les participants au volet PD et 41,2 ans pour les participants au volet CD).



#### Répartition selon les années de service

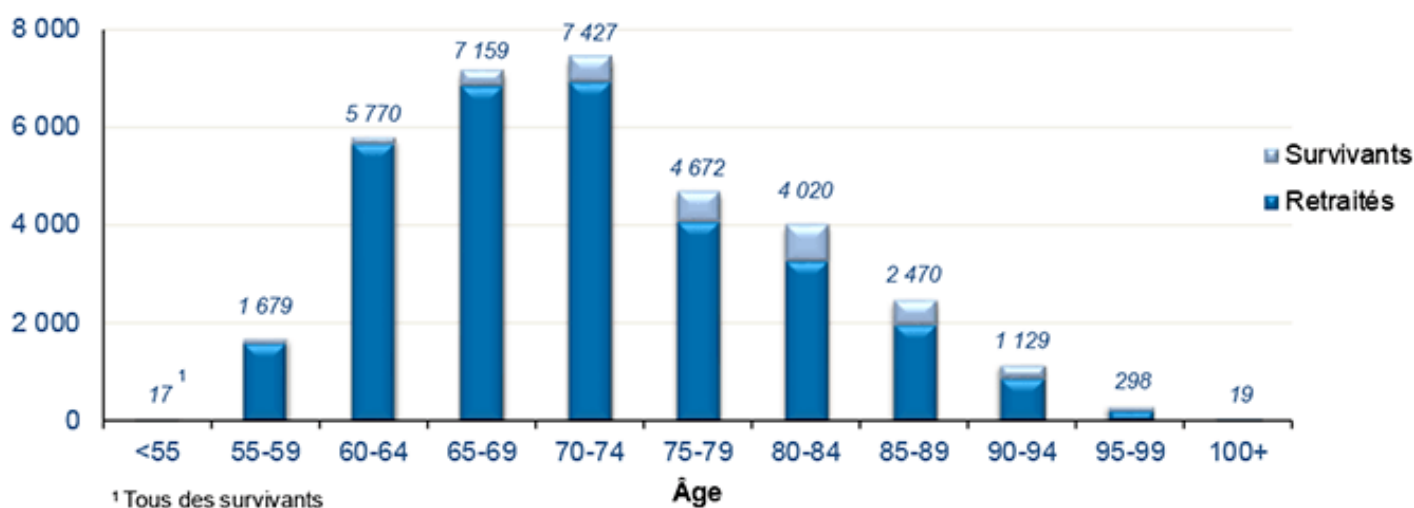
Au 31 décembre 2019, 39 % des participants actifs comptaient moins de 10 années de service et 19 % en comptaient 25 années ou plus. La durée moyenne de service était de 15,4 années (26,7 années pour les participants au volet PD et 10,3 années pour les participants au volet CD).



## Retraités et survivants – Volet PD

### Répartition selon l'âge

Au 31 décembre 2019, l'âge moyen des retraités était de 72,2 ans et celui des survivants était de 78,9 ans.



### Statistiques sur les retraités au 31 décembre 2019

	Nouveaux retraités en 2019		Tous les retraités	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Âge moyen des retraités	61	62	72	72
Moyenne des années de service	33	35	30	32
Âge du retraité le plus âgé	71	73	103	102
Nombre total de retraités	334	358	15 583	15 767

[Retour au début](#) ▲

## 1.3. Situation financière du Régime

### Volet à Prestations Déterminées (PD)

#### Évaluation actuarielle PD

- *Évaluation selon l'approche de continuité*

- *Évaluation selon l'approche de solvabilité*

#### Situation financière

#### Évolution de la situation financière du Régime

- *Approche de continuité*
- *Approche de solvabilité*

#### Cotisations

- *Cotisations des employés*
- *Cotisations de la compagnie*

#### Décaissements

#### Rajustements en fonction du coût de la vie

#### Placements

- *Politique et directives de placement*
- *Gestion du risque du Régime de retraite*
- *Au sujet du gestionnaire de placements*

### **Volet à Cotisations Déterminées (CD)**

#### Situation financière

#### Cotisations

- *Cotisations des employés*
- *Cotisations de la compagnie*

#### Placements

- *Options de placements*
- *Répartition de l'actif & taux de rendement*
- *Au sujet des gestionnaires de placements*

### **Cotisations requises de l'employeur pour 2020**

## **Volet à Prestations Déterminées (PD)**

### Évaluation actuarielle PD

Conformément aux lois applicables, un actuaire doit calculer annuellement l'actif nécessaire pour pourvoir à la valeur des pensions accumulées en vertu du Régime et déterminer le montant de cotisations requis pour provisionner les prestations futures. Il existe deux mesures de la situation financière d'un régime: l'évaluation selon l'approche de continuité et l'évaluation selon l'approche de solvabilité.

#### ***Évaluation selon l'approche de continuité***

L'évaluation selon l'approche de continuité suppose la pérennité du régime. L'actuaire doit faire des hypothèses concernant les événements futurs afin de déterminer la valeur actuelle des pensions accumulées (passifs). Ces hypothèses comprennent:

- des facteurs économiques tels que les taux d'intérêt, l'inflation et les augmentations salariales futures;

- des facteurs démographiques tels que l'espérance de vie, le roulement de la main-d'œuvre et les départs à la retraite; et
- des marges contre les écarts défavorables

Les passifs sont comparés aux actifs de la caisse de retraite. Afin de ne pas trop être affecté par la volatilité des marchés financiers, les actifs sont ajustés pour lisser l'impact des rendements boursiers des quatre dernières années. C'est ce qu'on appelle la valeur actuarielle des actifs.

La situation financière selon l'approche de continuité est la différence entre la valeur actuarielle des actifs et les passifs de continuité.

### Évaluation selon l'approche de solvabilité

L'évaluation selon l'approche de solvabilité suppose que le régime cesse ses activités à la date d'évaluation.

Les passifs de solvabilité sont calculés selon les paramètres économiques et démographiques actuels et supposent un règlement de toutes les prestations à la date d'évaluation.

La situation financière selon l'approche de solvabilité correspond à la différence entre la valeur marchande de l'actif et les passifs de solvabilité, ce qui donne une mesure de la sécurité des prestations si le régime avait été terminé à la date d'évaluation.

### Situation financière

La dernière évaluation actuarielle soumise aux autorités gouvernementales remonte au 31 décembre 2019. Elle a révélé l'existence d'un excédent actuariel de 1 832,1 millions de dollars sur une base de continuité tandis que le test de solvabilité réalisé à la même date a révélé un excédent de solvabilité de 255,5 millions de dollars.

(en millions \$)	31 décembre 2019		31 décembre 2018	
	Continuité	Solvabilité	Continuité	Solvabilité
<b>Valeur de l'actif:</b>				
Valeur marchande de l'actif	16 961,4 \$	16 961,4 \$	15 325,3 \$	15 325,3 \$
Effet du lissage <sup>1</sup>	(271,4)	n/a	(92,0)	n/a
Frais de liquidation	<u>n/a</u>	<u>(16,0)</u>	<u>n/a</u>	<u>(16,0)</u>
Actif total	16 690,0 \$	16 945,4 \$	15 417,3 \$	15 309,3 \$
<b>Passif:</b>				
Participants actifs	3 227,5 \$	4 175,4 \$	3 061,6 \$	3 748,9 \$
Retraités et autres participants	<u>11 630,4</u>	<u>12 544,5</u>	<u>10 788,7</u>	<u>11 527,5</u>
Passif total	14 857,9 \$ <sup>2</sup>	16 719,9 \$	13 850,3 \$ <sup>2</sup>	15 276,4 \$
<b>Excédent (déficit) actuariel</b>	<b>1 832,1 \$</b>	<b>255,5 \$</b>	<b>1 567,0 \$</b>	<b>32,9 \$</b>
<b>Ratio de continuité/solvabilité</b>	<b>112 %</b>	<b>101 %</b>	<b>111 %</b>	<b>100 %</b>

<sup>1</sup> Utilisé uniquement pour l'évaluation sur base de continuité, calculé sur une période de 4 ans sur la portion des actions publiques

<sup>2</sup> Comprend une provision pour écart défavorable d'environ 2,9% du passif en date du 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018

**!** Note: Ces résultats ont été établis conformément à la loi sur les régimes de retraite et diffèrent des résultats consignés dans les états financiers de la compagnie, lesquels sont régis par les normes comptables sur la divulgation des entreprises. Les états financiers de la compagnie incluent tous les autres régimes de retraite au sein du groupe BCE sur une base consolidée.

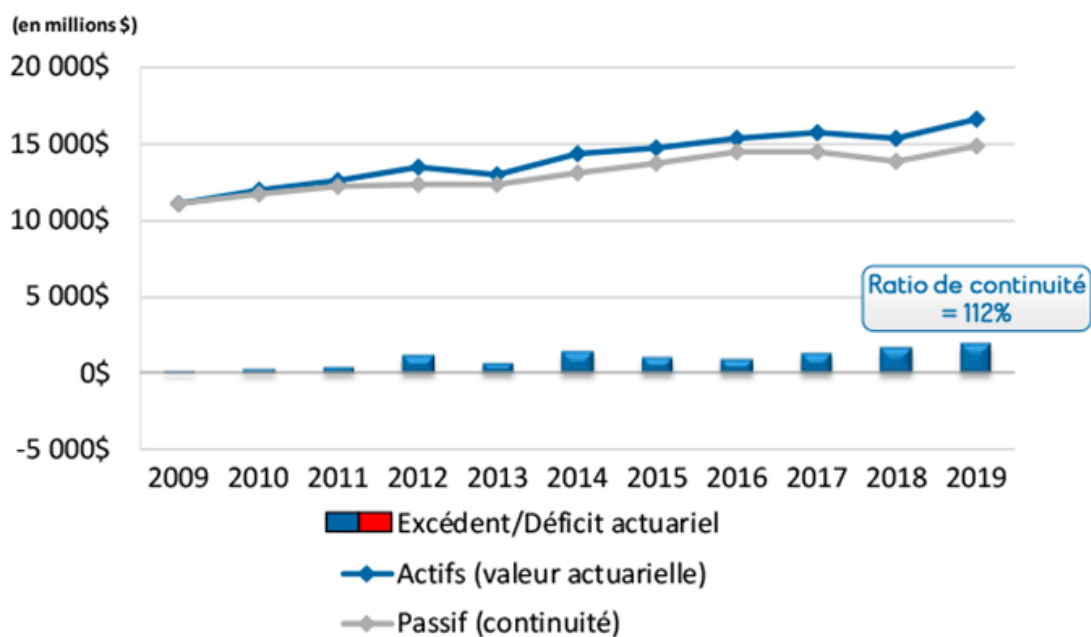
## Le promoteur du Régime a démontré son engagement envers le maintien de la sécurité des paiements de pension aux participants

### Évolution de la situation financière du Régime

#### Approche de continuité

L'évaluation actuarielle selon l'approche de continuité détermine le niveau de capitalisation du Régime en assumant sa pérennité. L'objectif de cette évaluation est de recommander un financement ordonné du Régime afin d'accumuler d'avance les sommes nécessaires pour payer les prestations du volet PD.

Dans une perspective à long terme du Régime, l'excédent actuariel selon l'approche de continuité est passé de 1 567,0 millions de dollars au 31 décembre 2018 à 1 832,1 millions de dollars au 31 décembre 2019.

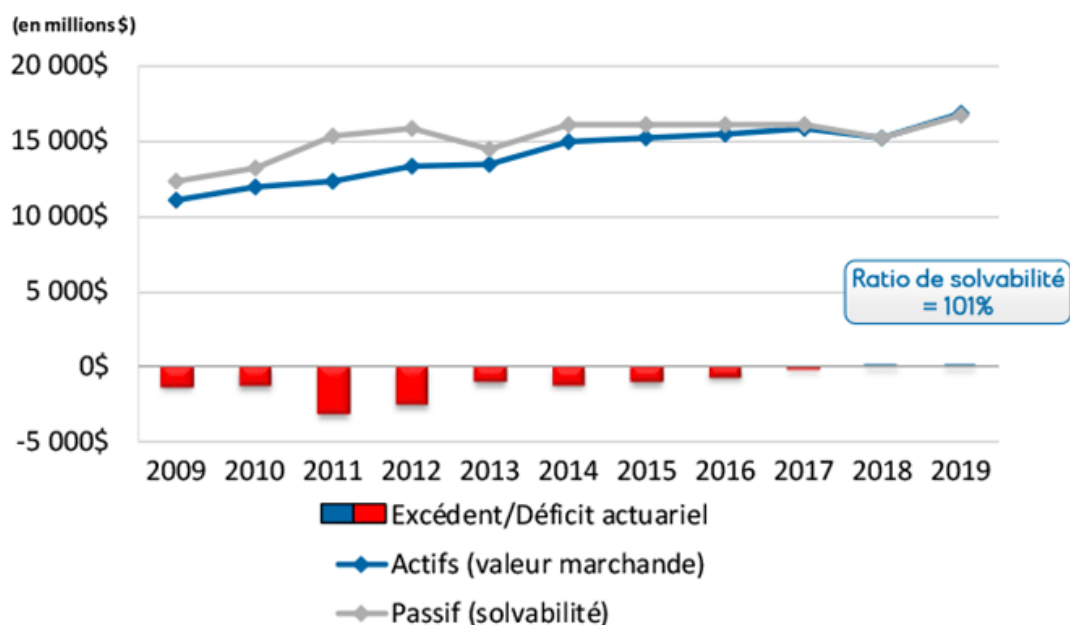


#### Approche de solvabilité

L'approche de solvabilité suppose que le Régime cesse d'exister à la date d'évaluation actuarielle et elle valide s'il dispose de l'actif nécessaire pour payer toutes les prestations accumulées par les participants à ce jour.

Dans l'optique à court terme du test de solvabilité, la situation financière du Régime au 31 décembre 2019 a révélé un excédent de 255,5 millions de dollars comparativement à un excédent de 32,9 millions de dollars au 31 décembre 2018.





## Cotisations

### Cotisations des employés

Les cotisations d'employés ne sont pas requises ni permises au volet PD.

### Cotisations de la compagnie

Sous le volet PD, le niveau de cotisations annuelles de la compagnie à la caisse de retraite dépend de la situation financière du Régime. Lorsque le Régime présente un excédent d'actif sous l'approche de continuité et un ratio de solvabilité supérieur à 105 %, la compagnie n'est pas tenue de verser des cotisations à la caisse du Régime. De plus, lorsque l'excédent d'actif dépasse 25 % du passif actuariel selon l'approche de continuité, la Loi de l'impôt sur le revenu interdit à la compagnie de verser des cotisations à la caisse de retraite. Lorsque le Régime est déficitaire, la compagnie doit verser des cotisations supplémentaires afin d'éliminer le déficit sur une période prévue par la loi.

La compagnie verse au Régime toutes les cotisations requises conformément à la législation fédérale sur les pensions (incluant le coût de service courant, qui est l'augmentation du passif due à une année additionnelle de service). En sa qualité de gardien des valeurs et fiduciaire du Régime, RBC Services aux investisseurs et de trésorerie surveille sur une base mensuelle que les cotisations sont versées dans les délais requis. La meilleure protection pour les participants du Régime est la capacité financière du promoteur à verser les cotisations requises dans le Régime.

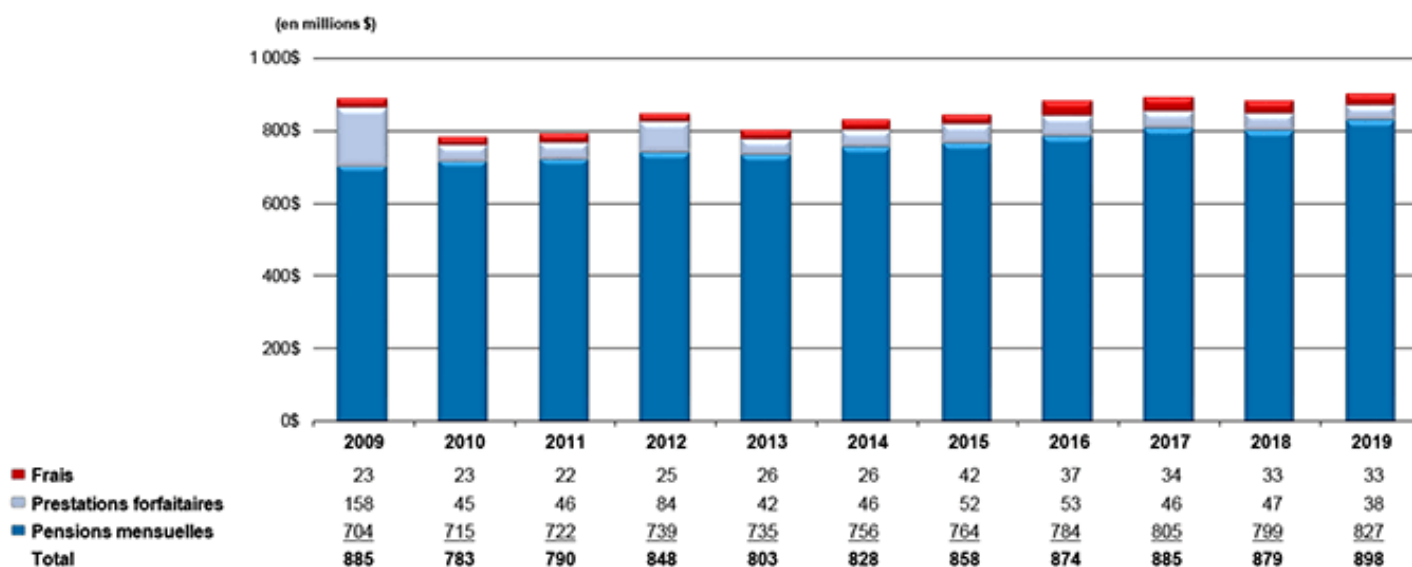
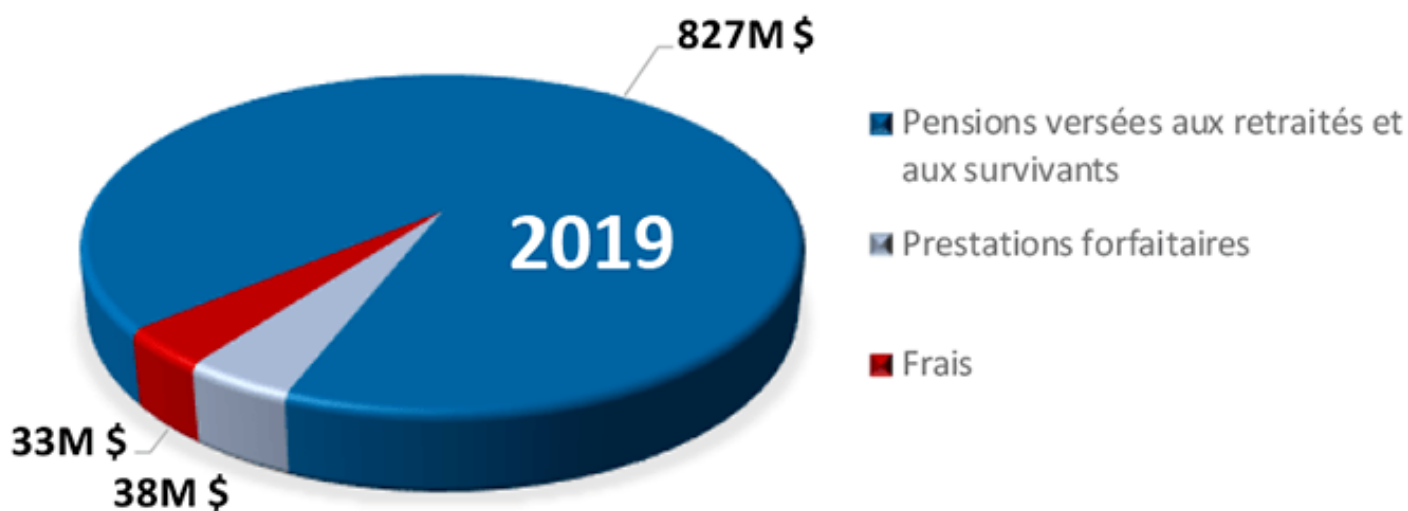
En 2019, la compagnie a cotisé un montant total de 96,4 millions de dollars au volet PD.

Au 31 décembre 2019, le Régime avait 83,2 millions de dollars en cotisations versées d'avance pouvant être utilisées pour réduire les cotisations d'équilibre requises.

(en millions \$)	2019
<b>Cotisations de la compagnie</b>	
• Coût de service courant	96,4 \$
<b>Réconciliation des cotisations versées d'avance</b>	
• Solde des cotisations versées d'avance au 31 déc. 2018	147,4 \$
• Cotisations d'équilibre minimales requises pour 2019	(64,2)
• Solde des cotisations versées d'avance au 31 déc. 2019	83,2 \$

## Décaissements

En 2019, le total des décaissements s'élevait à 898 millions de dollars, soit 865 millions de dollars de prestations et 33 millions de dollars de frais déductibles relatifs au Régime (gestion de placement, d'administration, de fiducie, d'audit, les frais versés aux autorités gouvernementales et les frais de gestion pour l'assurance longévité (swap de longévité)).



## Rajustements en fonction du coût de la vie

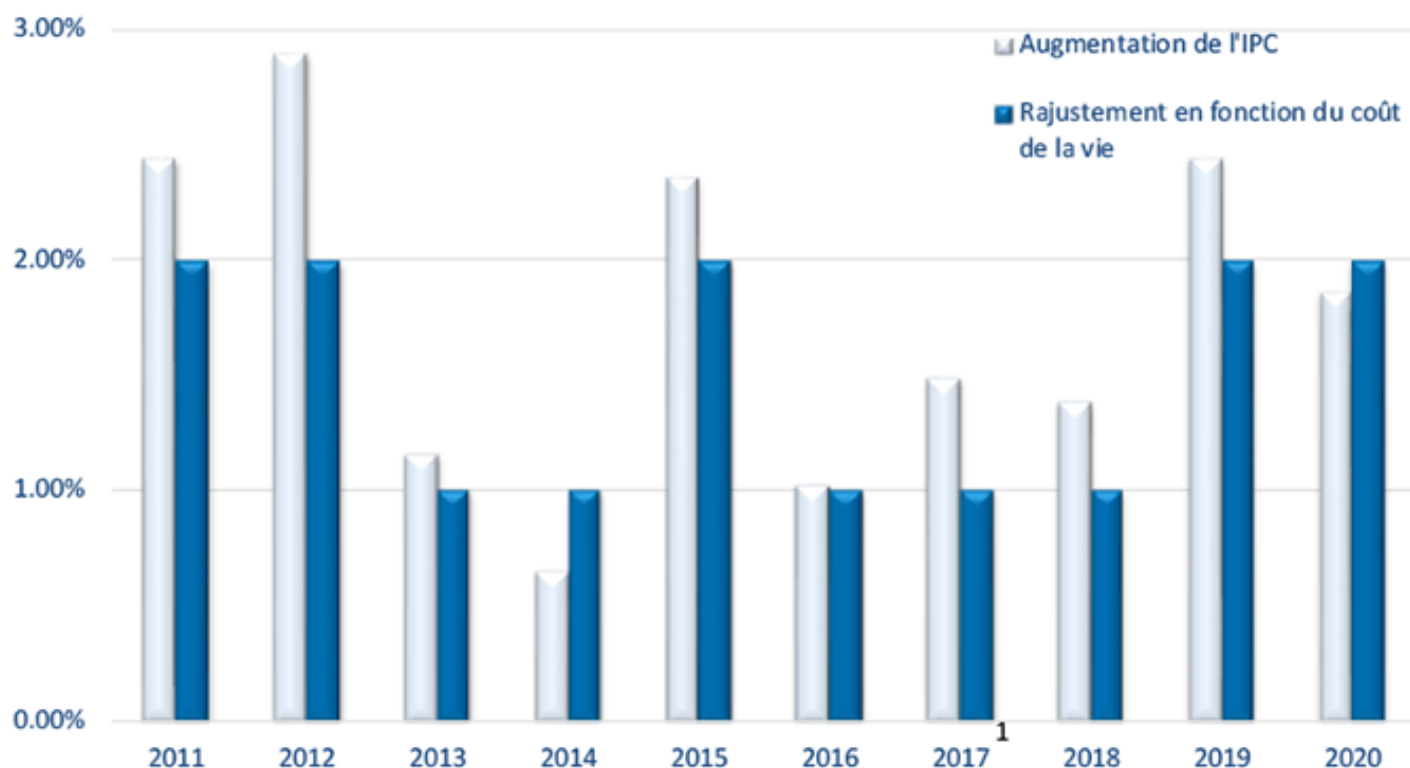
Le Régime prévoit une indexation des pensions le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année afin de contrer en partie les augmentations du coût de la vie. Cette formule tient compte de l'âge du retraité au 1<sup>er</sup> janvier et de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC) sur une période de 12 mois, du 1<sup>er</sup> novembre d'une année au 31 octobre de la suivante, comme suit :

- Moins de 65 ans – Augmentation de l'IPC (arrondi au chiffre entier le plus proche) jusqu'à concurrence de 2 %
- 65 ans et plus – Le plus élevé des montants suivants :
  - 100 % de l'augmentation de l'IPC (arrondi au chiffre entier le plus proche) jusqu'à concurrence de 2 %, et
  - 60 % de l'augmentation de l'IPC (arrondi à la deuxième décimale la plus proche), jusqu'à concurrence de 4 %

Pour l'année de retraite, le taux d'indexation applicable est calculé au prorata du nombre de mois depuis la date de retraite.

Au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée en octobre 2019, l'IPC a augmenté de 1,86 %. Le rajustement en janvier 2020 applicable à tous les retraités de Bell a donc été de 2 %.

### Rajustements en fonction du coût de la vie au cours des 10 dernières années



<sup>1</sup> Excluant la décision du tribunal dans le recours collectif

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'effet composé des rajustements en fonction du coût de la vie pour les retraités au cours des 10 dernières années a totalisé 16 % (1,5 % par année en moyenne), ce qui correspond à 84 % de l'inflation.

## Placements

### Politique et directives de placement

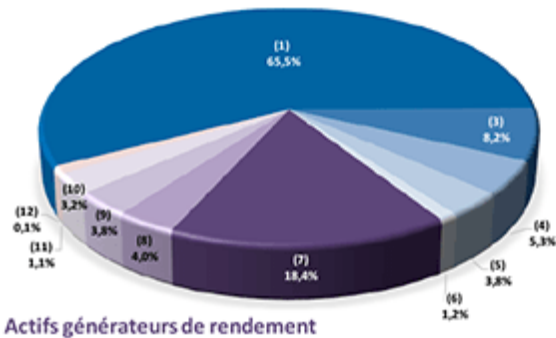
L'actif de la caisse est investi conformément à une politique de placement adoptée par un comité permanent du Conseil d'administration, le Comité de la caisse de retraite.

La politique de placement préconise une approche de placement équilibrée entre le risque financier et le rendement. Elle comprend des lignes directrices qui déterminent le niveau de risque acceptable en fixant les pourcentages minimum et maximum de l'actif pouvant être investi dans chacune des catégories d'actif. Ces lignes directrices définissent également les contraintes particulières encadrant les placements dans chaque classes d'actif. Le gestionnaire de placement, Bimcor, détermine, sujet à la politique et aux directives de placement, la sélection des actifs.

Les minimums, les maximums ainsi que le niveau actuel des placements au 31 décembre 2019 sont indiqués ci-dessous:

En plus du graphique ci-dessous, la composition de l'actif inclut une valeur négative de Levier financier de (14,6%)

### Actifs à faible risque



	Minimum	Répartition actuelle <sup>(1)</sup>	Maximum
<b>Actifs à faible risque</b>	<b>60%</b>	<b>69,4%</b>	<b>80%</b>
(1) Obligations nominales	45%	65,5%	n/a
(2) Levier financier	(25%)	(14,6%)	(15%)
(3) Obligations à rendement réel	5%	8,2%	15%
(4) Placements en infrastructure	-	5,3%	10%
(5) Immobilier	-	3,8%	10%
(6) Encaisse et marché monétaire	(5%)	1,2%	10%
<b>Actifs générateurs de rendement</b>	<b>20%</b>	<b>30,6%</b>	<b>40%</b>
(7) Actions non-canadiennes	-	18,4%	30%
(8) Fonds de couverture	-	4,0%	10%
(9) Actions canadiennes	-	3,8%	12%
(10) Placement privé	-	3,2%	10%
(11) Obligations à haut rendement	-	1,1%	10%
(12) Couverture de devise	n/a	0,1%	n/a

<sup>(1)</sup> Il peut y avoir des périodes pendant lesquelles l'allocation à une classe d'actif excède les limites décrites ci-dessus en raison des conditions du marché, des entrées ou des sorties de trésorerie. Dans de telles circonstances, le gestionnaire de placements prendra des mesures pour rééquilibrer la répartition à l'intérieur des limites prévues tel que stipulé par les directives de la politique de placement du Régime.

Le portefeuille du Régime est bien diversifié. L'actif est actuellement investi dans plusieurs centaines de titres, ce qui assure une bonne diversification et réduit le risque. La caisse de retraite a obtenu un rendement de 16,1 % pour l'année 2019 et un taux de rendement annuel moyen de 7,6 % au cours de la période de dix ans s'étant terminée le 31 décembre 2019. Pour les six premiers mois de 2020, le rendement a été de 6,5 % (tous les rendements sont nets des dépenses d'investissement).

Au 30 juin 2020, les participations en actions et en titres à revenus fixes du Groupe BCE comptaient pour 0,8 % des placements de la caisse.

### Gestion du risque du Régime de retraite

En 2009, un cadre d'investissement pour la gestion du risque financier a été mis en place afin de réduire le risque et la volatilité tout en maintenant ou améliorant la situation financière du Régime.

Ce cadre d'investissement réduit le risque d'une façon disciplinée et systématique en divisant la caisse de retraite en deux composantes :

- L'actif à faible risque (AFR), dont l'objectif est de calquer le rendement du passif
- L'actif générateur de rendement (AGR), dont l'objectif est de générer des rendements excédant celui du passif tout en assumant un niveau de risque acceptable.

Sujet à l'approbation du Comité de la caisse de retraite, les actifs de la caisse de retraite sont transférés graduellement de l'AGR à l'AFR au fur et à mesure que le Régime devient plus mature.

À la fin de 2017, la stratégie de réduction du risque a été peaufinée en visant une superposition d'obligations de 20 % des actifs du régime au-delà de l'allocation d'actifs cible de 70 % AFR / 30 % AGR. L'objectif de cette stratégie, couramment utilisée par les grandes caisses de retraite et approuvée par le Comité de la caisse de retraite, est de réduire la volatilité du ratio de solvabilité causée par les fluctuations des taux d'intérêt.

### Au sujet du gestionnaire de placements

Bimcor est une filiale en propriété exclusive de Bell Canada et supervise la gestion des actifs pour les caisses de retraite de Bell Canada et ses diverses filiales et sociétés affiliées.

Bimcor gère des fonds communs d'actions et de titres à revenu fixe. Bimcor sélectionne et mandate des firmes externes, au Canada et à l'étranger, afin de gérer des mandats spécialisés au nom des caisses de retraite de Bell.

### Volet à Cotisations Déterminées (CD)

## Situation financière

Le concept de surplus ou déficit n'existe pas dans le volet CD. Sous le volet CD, le solde du compte des employés fluctue au fil du temps en fonction des cotisations qui y sont versées et des gains/pertes de placement.

Le changement de la valeur marchande de l'actif du volet CD au cours des deux dernières années se résume comme suit:

(en millions \$)	2019	2018
<b>Valeur marchande de l'actif au 1 janvier</b>	<b>1 223,5 \$</b>	<b>1 180,5 \$</b>
Cotisations		
Cotisations de la compagnie	92,6	88,4
Cotisations des employés	48,6	45,0
Rendement des placements		
Revenus de placement	76,1	102,7
Augmentation/(Diminution) de la valeur des placements	173,2	(125,7)
Autre		
Prestations forfaitaires	(84,3)	(72,9)
Transferts nets de/vers d'autres régimes de retraite	16,1	5,7
Frais non reliés à l'investissement	(1,0)	(0,2)
<b>Valeur marchande de l'actif au 31 décembre</b>	<b>1 544,8 \$</b>	<b>1 223,5 \$</b>

Au 31 décembre 2019, le solde des comptes des participants totalisait 1 539,9 millions de dollars (1 544,8 millions de dollars moins 3,7 millions de dollars à être payés pour des participants terminés et 1,2 millions de dollars de cotisations de l'employeur en attente d'être investies au 31 décembre 2019).

## Cotisations

### Cotisations des employés

La cotisation volontaire maximale des employés versée au Régime est 12 % de leurs gains admissibles.

Tous les employés permanents et temporaires adhèrent au volet CD après avoir accumulé trois mois de service. Le taux de cotisations volontaires par défaut est de 0 %. Toutefois, les cotisations volontaires sont automatiquement augmentées à 2 % après 2 années de service si le participant cotise moins de 2 %, à moins d'indication contraire de sa part. Les employés peuvent modifier en tout temps leur taux de cotisations volontaires durant leur emploi.

Au 31 décembre 2019, les taux de cotisations volontaires des employés participant se répartissaient comme suit:

	Taux de cotisations				Total
Employé volontaires	0%	1%	2%	3% - 12% <sup>(1)</sup>	
Employeur	4%	5%	6%	6%	
# de participants CD actifs	1 546	200	10 476	7 977	20 199 <sup>(2)</sup>
%	8%	1%	52%	39%	100%
- moyenne des gains admissibles <sup>(3)</sup>	61 000 \$	65 000 \$	82 000 \$	85 000 \$	81 000 \$
- moyenne d'âge	36,2	41,4	40,2	43,9	41,4
- moyenne de service continue	6,1	12,1	9,8	12,3	10,5

<sup>(1)</sup> Le niveau moyen de cotisation est de 5,4 % pour les membres qui contribuent entre 3 % et 12 % de leurs gains admissibles

<sup>(2)</sup> Excluant 494 participants en période d'attente de 3 mois

<sup>(3)</sup> Incluant le boni cible

Au 31 décembre 2019, 91 % des employés cotisent volontairement au moins 2 %, maximisant la cotisation de la compagnie de 6 %. Les employés participant au volet CD ont versé 48,6 millions de dollars en 2019.

### Cotisations de la compagnie

La compagnie verse une cotisation automatique de 4 % des gains admissibles dans tous les comptes des participants actifs. Si l'employé verse des cotisations volontaires, la compagnie versera une cotisation égale à 100 % des cotisations volontaires de l'employé jusqu'à concurrence de 2 %, maximisant la cotisation de la compagnie à 6 %.

En 2019, la compagnie a cotisé un montant total de 92,6 millions de dollars au volet CD.

### Placements

#### Options de placement

Le solde des comptes CD des participants est investi en fonction de leurs choix parmi les options de placement approuvées par le Comité de la caisse de retraite. Les participants ont le choix entre deux approches de placement:

- **Une approche de placement simple et automatique : l'option cycle de vie**

L'option cycle de vie est un ensemble de 7 fonds à multiples catégories d'actif comportant des niveaux de risque différents. À mesure que les participants avancent en âge et que leur date de retraite approche, leurs actifs accumulés dans l'option cycle de vie est automatiquement transféré dans des fonds plus prudents. L'option cycle de vie est une option de placement sophistiquée qui devrait répondre aux besoins de la plupart des participants au régime qui n'ont ni l'expérience ni les connaissances pour gérer leurs placements ou qui ne souhaitent pas les surveiller activement.

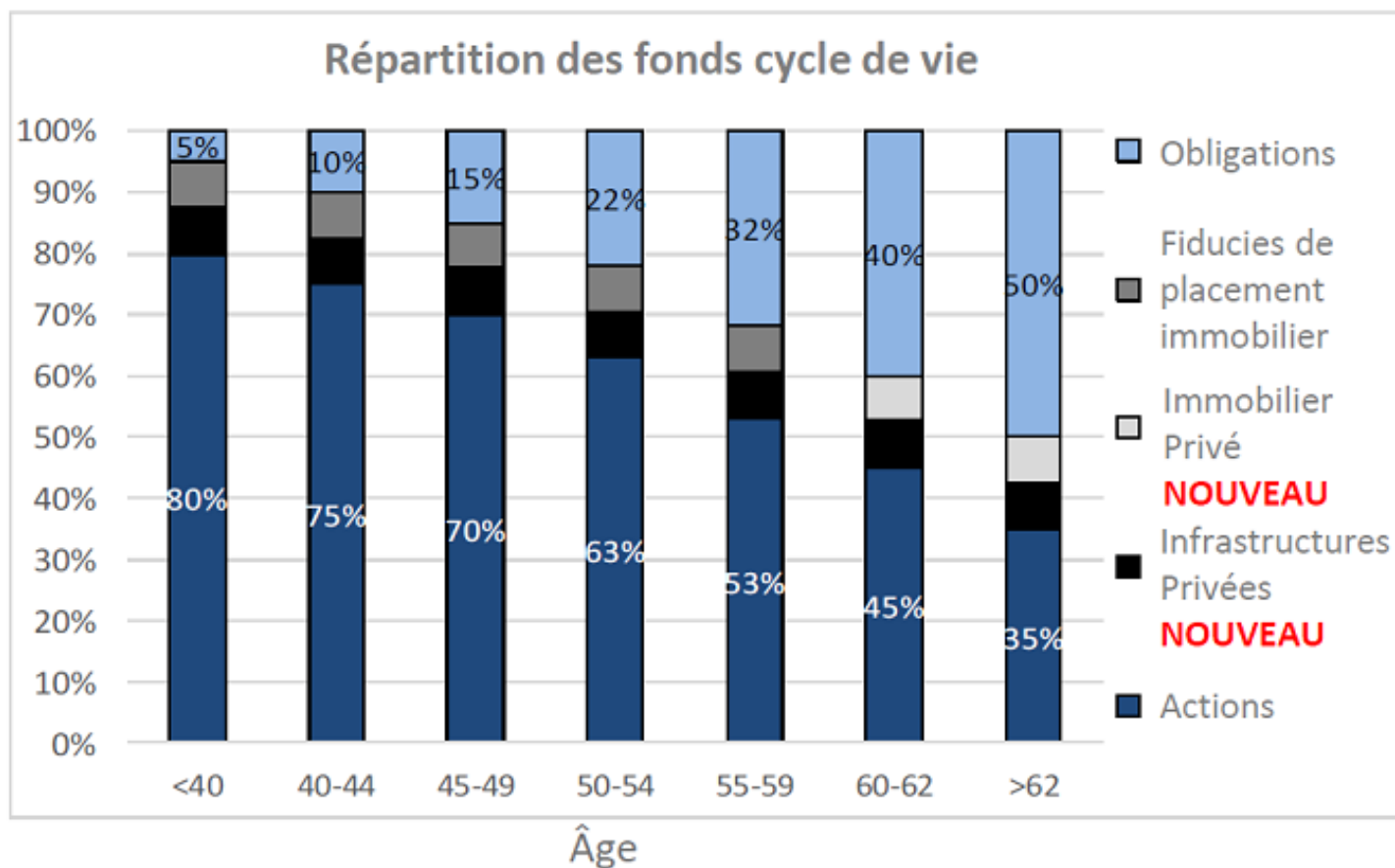
- **Une approche personnalisée : les options de placement à la carte**

Les participants ont la possibilité de choisir parmi les 13 options de placement à la carte offertes et de déterminer la répartition de leurs actifs selon leurs objectifs personnels et leur tolérance au risque. Généralement, l'approche personnalisée convient particulièrement aux participants qui ont de bonnes connaissances et une solide expérience en matière de placements.

Si un participant ne fait pas ses choix de placement au moment de son adhésion au volet CD, toutes les nouvelles cotisations seront alors investies d'office dans l'option par défaut, laquelle correspond au fonds de l'option cycle-de-vie correspondant à l'âge du participant, jusqu'à ce que le participant transmette ses directives de placement.

Les participants au volet CD ont accès à des fiches d'information pour chaque fonds qui contiennent des renseignements à jour sur les options de placement. Ces fiches sont mises à jour tous les trimestres et fournissent des renseignements sur :

- l'objectif du fonds
- la stratégie et le style de gestion
- l'historique du rendement annuel
- les dix principaux titres
- le portefeuille de référence



Répartition de l'actif & taux de rendement au 31 décembre 2019

(en millions \$)

Classe d'investissements	Actifs au 31 décembre 2019		Rendements nets sur 1 an se terminant le 31 décembre 2019		Rendements nets sur 4 ans se terminant le 31 décembre 2019	
	\$	%	Fonds	Indice de référence <sup>1</sup>	Fonds	Indice de référence <sup>1</sup>
<b>Cycle-de-vie</b>						
Fonds croissance ambitieux (<40)	319,4	20,7%	21,9%	19,5%	n.a.	n.a.
Fonds croissance (40-44)	280,3	18,2%	21,0%	18,7%	n.a.	n.a.
Fonds croissance modéré (45-49)	238,3	15,5%	20,2%	17,9%	n.a.	n.a.
Fonds équilibré (50-54)	234,1	15,2%	19,2%	17,1%	n.a.	n.a.
Fonds prudent modéré (55-59)	123,9	8,0%	17,5%	15,6%	n.a.	n.a.
Fonds prudent (60-62)	43,7	2,8%	16,3%	14,2%	n.a.	n.a.
Fonds revenu (>63)	46,8	3,0%	14,9%	13,1%	n.a.	n.a.
	1 286,5\$	83,4%				
<b>À la carte (Actif)</b>						
Fonds de marché monétaire	18,2	1,2%	1,9%	1,6%	1,3%	1,0%
Fonds obligataire	18,9	1,2%	6,8%	6,9%	3,2%	3,1%
Fonds d'actions canadiennes	25,6	1,7%	24,1%	22,9%	9,4%	10,3%
Fonds d'actions américaines	45,5	3,0%	26,1%	24,8%	12,6%	12,5%
Fonds d'actions mondiales	29,6	1,9%	23,2%	20,2%	10,0%	9,4%
Fonds d'actions mondiales à dividendes élevés	24,2	1,6%	17,4%	16,9%	8,8%	8,2%
Fonds d'actions mondiales à petites capitalisations	7,3	0,5%	17,9%	20,6%	5,7%	8,4%
	169,3\$	11,1%				
<b>À la carte (Indiciel GPTD)</b>						
Fonds indiciel d'obligations canadiennes	16,9	1,1%	6,7%	6,9%	3,0%	3,1%
Fonds indiciel d'actions canadiennes	22,4	1,5%	22,9%	22,9%	10,3%	10,3%
Fonds indiciel d'actions américaines	44,8	2,9%	24,8%	24,8%	12,4%	12,5%
	84,1\$	5,5%				
<b>Total</b>	<b>1 539,9\$</b>	<b>100,0%</b>				

<sup>1</sup> Un indice de référence représente le marché pondéré en fonction de la taille pour une classe d'actif particulière. Par exemple, pour les actions canadiennes, l'indice composé S&P/TSX composé est considéré comme un indice de référence représentatif. Par conséquent, les décisions actives d'un gestionnaire de placements peuvent être jugées par rapport à l'indice de référence. Par ailleurs, les fonds indiciels tentent de répliquer la performance de l'indice de référence.



Moyenne des rendements annualisés au 31 décembre 2019 (net de frais)	Période d'un an		4 ans
	2019	2018	moyenne
<b>Participants investis dans:</b>			
• Option Cycle de vie	20,6 %	-2,5 %	10,4 %
• Options À la carte	19,5 %	-0,6 %	9,1 %

### Au sujet des gestionnaires de placements

#### Bimcor

Bimcor est une filiale en propriété exclusive de Bell Canada et supervise la gestion des actifs pour les caisses de retraite de Bell Canada et ses diverses filiales et sociétés affiliées.

Bimcor gère des fonds communs d'actions et de titres à revenu fixe ainsi que les fonds cycle de vie pour le volet CD. Bimcor sélectionne et mandate des firmes externes, au Canada et à l'étranger, afin de gérer des mandats spécialisés au nom des caisses de retraite de Bell.

#### Gestion de Placements TD Inc.

Gestion de Placements TD Inc. (GPTD) est l'une des plus importantes firmes de gestion de placement au Canada et occupe une position de premier plan dans le domaine de la gestion de portefeuille passive, quantitative et active. GPTD et ses sociétés affiliées gèrent actuellement un actif de plus de 300 milliards de dollars.

La division institutionnelle de GPTD est un chef de file canadien en solutions de gestion de placement indicielles, quantitatives et actives et gère des portefeuilles pour le compte de caisses de retraite, de REER collectifs et d'autres régimes d'épargne, de fonds de dotation et de fondations, d'entreprises et de particuliers fortunés.

### Cotisations requises de l'employeur pour 2020

Selon l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2019 déposée auprès des autorités gouvernementales, la compagnie cotise au volet PD et au volet CD du Régime.

À la lumière de la situation financière du Régime au 31 décembre 2019, les cotisations minimales et maximales estimées que la compagnie peut verser à la caisse de retraite pour 2020 sont:

(en millions \$)	Cotisations requises pour 2020	
	Cotisations minimales requises	Cotisations maximales éligibles
<b>Volet PD</b>		
Coût de service courant	101,2 \$	101,2 \$
Cotisations d'équilibre <sup>1</sup>	--	--
	<b>101,2 \$</b>	<b>101,2 \$</b>

(en millions \$)	Cotisations requises pour 2020	
	Cotisations minimales requises	Cotisations maximales éligibles
Total	<u>96,7 \$</u>	<u>96,7 \$</u>
<u>Volet CD</u> <sup>2</sup>	197,9 \$	197,9 \$
<b>Total</b>		
<small>(1) En supposant que les cotisations d'équilibre de 3,3 millions de dollars soient réduites par des cotisations versées d'avance au cours des années antérieures (83,2 millions de dollars au 31 décembre 2019)</small>		
<small>(2) Les montants estimés sont calculés avec les taux de cotisations des employés à la date d'évaluation et considèrent les bonis cibles</small>		

[Retour au début](#) ▲

## 1.4. À surveiller

[Perspective des marchés financiers](#)

[Attestation de l'identité — Vérification des retraités](#)

[COVID-19: Mise à jour](#)

### Perspective des marchés financiers

Après une baisse notable des marchés au 4<sup>e</sup> trimestre de 2018, les marchés ont rebondi en 2019 et la quasi-totalité des classes d'actifs ont offert des rendements positifs. L'année 2019 a été ponctuée de craintes qui, au final, ne se sont pas matérialisées. Les tensions commerciales entre les États-Unis et ses partenaires économiques nord-américains se sont conclues avec la signature de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM), le successeur de l'ALÉNA. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine a également été apaisée au 4<sup>e</sup> trimestre avec l'annonce de la phase 1 de l'accord commercial États-Unis/Chine. De son côté, la Réserve fédérale américaine a changé son fusil d'épaule en 2019 en abaissant son taux directeur trois fois pour tenter de stimuler l'économie américaine.

Propulsé par les baisses de taux d'intérêt et les multiples attrayant causés par le marché baissier de la fin de 2018, les grands indices boursiers mondiaux ont bien performé en 2019. Les marchés américains, en hausse de 29%, ont atteint des nouveaux sommets en 2019. Le marché canadien a pour sa part terminé l'année en hausse de 22%, les secteurs de la Technologie de l'information et des Services aux collectivités ont été les chefs de file avec des rendements respectifs de 64% et 37%. Du côté obligataire, les taux d'intérêt 10 ans au Canada ont terminé l'année à 1,5%, en baisse de 0,3% par rapport au début de l'année 2019.

Le début de l'année 2020 a été marquée par la progression rapide du virus de la COVID-19 à travers la planète, causant un ralentissement marqué à travers la presque totalité des secteurs économiques et beaucoup de volatilité dans les marchés financiers. Les interventions des banques centrales et des gouvernements, le déconfinement graduel de l'économie de même que l'anticipation du développement d'un vaccin ont fini par stabiliser les marchés.

### Attestation de l'identité — Vérification des retraités

Afin de maintenir des processus administratifs stricts et dans le cadre d'une bonne gouvernance, au printemps de chaque année, le département de pension de Bell vérifie un grand échantillon de retraités du Régime de retraite de Bell. Les retraités ainsi que les survivants admissibles sélectionnés doivent remplir, signer et retourner à l'administrateur des avantages sociaux un court formulaire confirmant leurs renseignements personnels tels que leur adresse postale actuelle. Certains retraités peuvent être vérifiés chaque année.

Ce processus solidifie la sécurité financière des retraités car il s'assure de l'intégrité du paiement des rentes du régime de retraite en confirmant l'exactitude des renseignements personnels conservés dans les dossiers de

l'administrateur des avantages sociaux. Une gestion rigoureuse de l'actif de la caisse de retraite et des finances de l'entreprise permet de protéger cet actif clé.

Ce type de vérification n'est pas unique à Bell; de nombreuses institutions financières et compagnies d'assurance ont mis en place des programmes de vérification similaires.

À noter qu'en raison de la situation causée par la pandémie, il n'y aura pas de vérification des retraités en 2020. La prochaine vérification sera réalisée en 2021.

## COVID-19: Mise à jour

Plusieurs moyens ont été utilisés pour contrer les effets significatifs de la pandémie COVID-19 sur l'environnement financier et économique en 2020.

Pour la gestion et l'administration du Régime de retraite, la compagnie a mis en place un solide plan de continuité des activités et est restée en contact permanent avec les fournisseurs de services pour s'assurer que les paiements des retraités et les cotisations de l'employeur continuent d'être versés comme prévu et que les opérations d'investissement et d'administration ne soient pas affectées.

Les autorités de retraite ont également mis en œuvre une série de mesures pour faire face aux effets de la pandémie sur l'économie et pour soutenir les promoteurs et les administrateurs des régimes :

- le gouvernement fédéral a instauré un moratoire sur les exigences de paiement de solvabilité pendant 9 mois, soit d'avril à décembre 2020;
- le BSIF a prolongé divers délais administratifs du 30 juin 2020 au 30 septembre 2020, incluant la production des relevés annuels des participants et l'envoi des rapports d'évaluation actuarielle; et
- le BSIF a mis en place, à la fin mars, un arrêt temporaire des transferts de prestations forfaitaires (à quelques exceptions) des régimes à prestations déterminées. Cet arrêt temporaire fut levé à la fin du mois d'août, le BSIF faisant remarquer que la reprise avait généralement été soutenue depuis le creux boursier de la mi-mars et que les ratios de solvabilités s'étaient améliorés en dépit de la volatilité élevée des marchés.

La politique de placement du volet à prestations déterminées attribue 70 % de l'actif à des placements à faible risque, principalement à revenu fixe, réduisant ainsi le risque du régime en liant la valeur des placements à la valeur des obligations de retraite. En effet, malgré les mouvements tumultueux du marché au premier semestre de 2020 (incluant quelques jours de baisses et de reprises de plus de 5 %), la stratégie d'investissement diversifiée a considérablement réduit l'impact de cette volatilité du marché sur le régime, montrant un ratio estimé de solvabilité journalier stable qui est resté à l'intérieur de l'intervalle de 98 % - 101 %.

En ce qui concerne le volet à cotisations déterminées, la majorité des participants investissent dans l'option Cycle de vie; conçue pour investir à long terme, cette option considère de nombreux scénarios économiques dont des périodes de volatilité et de ralentissement du marché. À la retraite, l'option de revenu de retraite de Bell permet aux participants de rester investi dans le volet à cotisations déterminées, leur offrant un moyen efficace de rester investi pendant les périodes de volatilité puisque, compte tenu de l'espérance de vie au Canada, leur horizon de placement est toujours considéré à long terme.

Dans l'ensemble, le Régime est en très bonne position pour affronter les défis de l'année et pour maintenir la sécurité financière à long terme des prestations.

[Retour au début](#) ▲

## 1.5. Gouvernance du Régime

[Qui fait quoi](#)

[Comité d'information sur le Régime de retraite \(CIRR\)](#)

[Membres du CIRR](#)

## Qui fait quoi

Administrateur	Rôles
Conseil d'administration de Bell Canada	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de la saine administration du Régime et de la caisse</li> <li>• Approuver les changements au Régime</li> <li>• Désigner les gestionnaires des placements et les gardiens de valeurs/fiduciaires</li> <li>• Reçoit les rapports d'activité du Comité de la caisse de retraite</li> <li>• Approuve la politique générale de gouvernance (incluant le système de contrôle)</li> </ul>
Comité de la caisse de retraite	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approuver les politiques de capitalisation et d'investissement, incluant les options de placement offertes dans le volet CD</li> <li>• Approuver les états financiers de la caisse</li> <li>• Désigner les vérificateurs de la caisse et l'actuaire</li> <li>• Surveiller l'administration du Régime et l'investissement de la caisse</li> <li>• Revoir toute modification au Régime proposée par la direction et recommander l'approbation des changements nécessitant une action de la part du Conseil</li> </ul>
Direction générale	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller le Comité de la caisse de retraite sur les politiques en matière d'administration, de capitalisation et d'investissement de la caisse</li> <li>• Surveiller l'investissement et l'administration de la caisse, y compris la communication avec les employés</li> <li>• Surveiller l'administration et évaluer la performance des gestionnaires de placements</li> </ul>
Employeur/Parrain du Régime	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Déduire et verser les cotisations à la caisse</li> <li>• Fournir avec exactitude les renseignements requis par l'administrateur/agents</li> <li>• Agit par l'intermédiaire du Conseil d'administration</li> <li>• Faire rapport aux organismes de réglementation et aux participants</li> </ul>
Comité des avantages sociaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interpréter les dispositions du Régime</li> <li>• Autoriser les sorties de fonds</li> </ul>

Pour de plus amples renseignements, rendez-vous sur le site [www.bce.ca/gouvernance](http://www.bce.ca/gouvernance) et sélectionnez **Membres et comités du conseil**.

Agents	Rôles
Morneau Shepell [administrateur des avantages sociaux]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se charger de l'administration quotidienne du Régime de retraite</li> <li>• Fournir aux participants des renseignements sur le Régime de retraite et des outils de prise de décision via le site web des avantages sociaux</li> </ul>
BCE inc. [actuaire]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer et recommander une politique de capitalisation à la haute direction</li> <li>• Préparer les rapports d'évaluation actuarielle</li> <li>• Soumettre au gouvernement les documents prescrits</li> </ul>
Bimcor et GPTD [gestionnaires des placements]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investir l'actif de la caisse</li> <li>• Élaborer et mettre en œuvre la stratégie de placement</li> </ul>
RBC Services aux investisseurs et de trésorerie [gardien des valeurs et fiduciaire]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garder l'actif de la caisse en fiducie</li> <li>• Tenir et maintenir à jour le registre de toutes les transactions de placement</li> </ul>
Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. [vérificateurs]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier les états financiers de la caisse</li> <li>• Revoir les systèmes de comptabilité, les contrôles internes et les données connexes</li> </ul>

Agents	Rôles
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller la direction sur les possibilités d'amélioration des procédures de comptabilité du Régime</li> </ul>

Gouvernement	Rôles
Agence du revenu du Canada [Loi de l'impôt sur le revenu]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fixer les exigences d'enregistrement du Régime</li> <li>Établir les limites sur les pensions payées et les cotisations</li> <li>Procurer un cadre fiscal pour l'épargne-retraite</li> </ul>
Bureau du surintendant des institutions financières [Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Protéger les droits des participants</li> <li>Favoriser l'équité et assurer la sécurité et la viabilité de la promesse de rente de l'employeur</li> <li>Vérifier que l'information fournie aux participants est conforme aux lois</li> </ul>

Participants	Rôles
Comité d'information sur le Régime de retraite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la sensibilisation et la compréhension des participants</li> <li>Revoir, à des fins d'information, les aspects financiers, actuariels et administratifs du Régime</li> </ul>
Participants du volet CD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sélectionner le niveau de cotisation et choisir les fonds de placement parmi ceux proposés par le Régime</li> </ul>
Participants des volets PD et CD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réviser les relevés annuels de retraite et s'assurer que l'employeur/promoteur du régime détienne l'information exacte</li> <li>Répondre au formulaire de vérification de l'identité et autres demandes d'information</li> </ul>

La compagnie respecte la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques, souvent appelée loi sur la protection de la vie privée. Pour préserver la confidentialité de vos renseignements personnels, elle a élaboré des normes à l'intention de toutes les parties concernées par l'administration du Régime.

## Comité d'information sur le Régime de retraite (CIRR)

Les régimes de retraite peuvent être difficiles à comprendre. De plus, en raison des modifications continuellement apportées aux lois sur les régimes de retraite, il peut parfois être ardu de suivre l'évolution de votre Régime.

Le CIRR a donc été mis sur pied en 1988 afin de promouvoir la communication auprès des participants. Le CIRR accomplit ses objectifs de différentes façons, notamment :

- en fournissant le présent rapport aux participants
- en tenant une réunion annuelle pour examiner diverses questions relatives au Régime

La dernière réunion a eu lieu en septembre 2020. Le mandat du CIRR, tel que le définit la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*, comprend l'examen des aspects financiers, actuariels et administratifs du Régime à des fins d'information.

Il est à noter que le CIRR n'a pas la responsabilité de modifier les dispositions du Régime ni de faire des démarches en ce sens. De plus, les politiques à l'égard des régimes d'avantages sociaux autres que le Régime de retraite de Bell Canada ne relèvent pas du CIRR.

Pour obtenir tout renseignement sur votre dossier personnel en vertu du Régime, vous devez communiquer avec l'administrateur des avantages sociaux.

	Expertech	Bell et autres compagnies
Participants actifs	1-866-828-3539	1-888-391-0005
Retraités et Survivants	1-866-828-3539	1-888-400-0661

	<b>Expertech</b>	<b>Bell et autres compagnies</b>
<b>Participants éligibles à une rente différée</b>	1-877-878-7960	
<b>Site Avantages</b>	<a href="http://Bell.ca/mesavantages">Bell.ca/mesavantages</a>	

## Membres du CIRR

Le CIRR est composé de six membres représentant différents groupes pour faire en sorte que tous les participants du Régime soient bien renseignés au sujet du Régime.

Les membres représentant les retraités et les cadres sont élus par leurs pairs pour siéger au CIRR. À la suite du processus d'élections tenues à l'été 2018, les nouveaux membres ont été élus pour un mandat de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les représentants syndicaux sont nommés par Unifor. Les membres du CIRR sont :

	<b>Ontario et ouest du Canada</b>	<b>Québec et région de l'Atlantique</b>
<b>Représentants des retraités</b>		
	Peter Dilworth remplaçant: Denis Henry	Jean-Luc Taschereau remplaçant: Daniel McDonald
<b>Représentants des cadres</b>		
	Jonathan Emmanuel remplaçante: Jeannette Wiens	Jean-François Drouin remplaçante: Cindy Hudon
<b>Représentants syndicaux</b>		
	Mike Nicoloff	Jean-Stéphane Mayer

[Retour au début ▲](#)

## 1.6. Renseignements sur les régimes d'État

**RPC et PSV** : Téléphonnez au 1-800-277-9914  
Visitez le site Web [www.canada.ca](http://www.canada.ca)

**Retraite Québec** : Montréal : 514-873-2433  
Québec : 418-643-5185  
Sans frais : 1-800-463-5185  
Visitez [www.rrq.gouv.qc.ca](http://www.rrq.gouv.qc.ca)

[Retour au début ▲](#)

## 1.7. Glossaire

Général

### **Administrateur des avantages sociaux**

L'agent qui assure l'administration quotidienne du Régime de retraite de Bell Canada, notamment la tenue des dossiers et la communication avec les employés et les retraités.

## **Compagnie participante**

Toute compagnie affiliée qui est régie selon les règles fédérales en matière de retraite et qui a été désignée à titre de compagnie participante par un des officiers de Bell Canada autorisés à cette fin selon les directives des membres du conseil d'administration.

## **Écart défavorable**

Détérioration dans l'évolution du régime ou dans les marchés financiers qui modifie les résultats prévus à long terme en fonction des hypothèses et produit une augmentation des coûts du régime.

## **Excédent (déficit) actuariel**

Différence entre la valeur de l'actif et la valeur du passif de la caisse de retraite. Cette différence peut être soit positive (excédent), soit négative (déficit).

## **Participants actifs**

Un employé qui reçoit un salaire de base de la compagnie.

## **Pension accumulée**

Pension accumulée au 31 décembre 2019. Pour les participants actifs, c'est la pension qu'ils auraient droit à compter de leur date de retraite, compte tenu de leurs moyennes actuelles des gains admissibles et des années de service admissibles accumulées à ce jour. Pour les retraités et survivants, c'est la pension qu'ils reçoivent actuellement. Pour les participants ayant droits à une pension différée, c'est la pension qu'ils ont droit de recevoir à l'âge de la retraite, basée sur la moyenne des gains admissibles et les années de service admissibles à leur date de fin d'emploi.

## **Superposition d'obligations**

Stratégie utilisant du levier financier pour accroître l'exposition aux placements à revenu fixe, dans le but de réduire la volatilité du ratio de solvabilité causées par les fluctuations des taux d'intérêt.

## **Valeur marchande de l'actif**

Valeur de l'actif de la caisse de retraite égale au prix de vente de l'actif sur un marché donné et à une date précise.

## **Volet à cotisations déterminées (CD)**

Volet au terme duquel le montant des cotisations de l'employé et de celles de la compagnie est déterminé. Les cotisations sont déposées dans le compte CD personnel de l'employé et sont investies, selon les directives de l'employé, parmi les diverses options de placement offertes. Le solde du compte CD fluctue au fil des ans en fonction des cotisations qui y sont versées et des gains ou pertes de placement. À la retraite ou à la cessation d'emploi, les sommes accumulées dans le compte CD sont transférées dans un instrument d'épargne ou de revenu de retraite prescrit. Les employés ont également la possibilité de demeurer dans le Régime et de participer à l'option de revenu de retraite de Bell, leur permettant de recevoir un revenu de retraite tout en continuant de bénéficier de frais d'administration et de gestion de placements très bas.

## **Volet à prestations déterminées (PD)**

Volet au terme duquel le revenu de retraite se calcule d'après une formule préétablie qui tient compte des gains admissibles et des années de service admissible.

Options d'investissement CD

### **Fonds cycle-de-vie**

Ensemble de sept fonds diversifiés investis dans 12 classes d'actifs avec différents niveaux de risque; les actifs du participant sont investis dans le fonds cycle-de-vie correspondant à son âge et sont automatiquement transférés dans un fonds plus conservateurs à mesure que les participants avancent en âge.

### **Fonds d'actions américaines**

Portefeuille composé d'actions de compagnies américaines. Le fonds vise à offrir une croissance du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations du taux de change du dollar US/Canada.

### **Fonds d'actions canadiennes**

Portefeuille composé d'actions de compagnies canadiennes. Le fonds vise à offrir une plus-value du capital à long terme.

### **Fonds d'actions mondiales**

Un portefeuille investi dans des actions de compagnies situées dans des pays étrangers développés, conçus pour fournir une appréciation du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change des devises étrangères.

### **Fonds d'actions mondiales à dividendes élevés**

Un portefeuille investi principalement dans des actions de compagnies situées dans des pays étrangers développés avec des rendements de dividendes supérieurs à la moyenne, conçus pour fournir à l'investisseur une source stable de revenu de dividendes, tout en recherchant une appréciation du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change des devises étrangères.

### **Fonds d'actions mondiales à petites capitalisations**

Un portefeuille investi dans des actions de compagnies à petite capitalisation situées dans des pays étrangers développés, conçus pour fournir une appréciation du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change des devises étrangères.

### **Fonds de marché monétaire**

Portefeuille composé de titres à court terme de grande qualité ayant des échéances inférieures à un an. L'objectif du portefeuille est de procurer à l'investisseur de la liquidité et un revenu, tout en protégeant son capital à court terme.

### **Fonds obligataire**

Portefeuille composé de titres à revenu fixe émis par des gouvernements et des compagnies au Canada, qui vise une stabilité des revenus ainsi qu'une préservation du capital à long terme.



## **Option par défaut**

Fonds dans lequel les cotisations du participant et de l'employeur sont investies lorsque le participant n'a pas transmis ses directives de placement. Actuellement, l'option par défaut est le fonds cycle-de-vie correspondant à l'âge du participant.

Classes d'actif PD

## **Actions canadiennes**

Portefeuille composé d'actions de compagnies canadiennes visant à offrir une plus-value du capital à long terme.

## **Actions non-canadiennes**

Portefeuille composé d'actions de compagnies dont le siège social est situé à l'extérieur du Canada visant à offrir une croissance du capital à long terme. Les rendements peuvent être affectés par les fluctuations des taux de change des devises étrangères.

## **Couverture de devise**

Stratégie reposant sur un accord entre deux parties pour échanger deux devises désignées à une date future afin de gérer le risque de taux de change lié aux actifs libellés en devises étrangères.

## **Fonds de couverture**

Fonds utilisant une gamme de techniques d'investissement et investissant dans un large éventail d'actifs. Les fonds de couverture sont conçus pour réduire les risques, générer un rendement plus élevé pour un niveau de risque donné ou générer un niveau de rendement constant, indépendamment de ce que le marché fait.

## **Immobilier**

Un portefeuille investi dans des placements immobiliers tel des centres d'achats, des immeubles à revenus, des entrepôts, etc.

## **Levier financier**

Technique impliquant l'utilisation de fonds empruntés lors de l'achat d'un actif.

## **Marché monétaire**

Portefeuille composé de titres à court terme de grande qualité ayant des échéances inférieures à un an visant à offrir la liquidité, du revenu ainsi que la protection du capital à court terme.

## **Obligations à haut rendement**

Crédit privé, comme des prêts directs à des sociétés ou à des entités principalement privées, ainsi que des investissements plus liquides dans des prêts bancaires et des obligations cotées sous la catégorie investissement.

## **Obligations à rendement réel**

Un portefeuille investi dans des obligations dont le rendement est lié à l'inflation. Elles sont donc utilisées pour éliminer le risque d'inflation d'un investissement.

## Obligations nominales

Obligations dont la valeur ne s'ajuste pas pour compenser l'effet de l'inflation.

## Placements en infrastructure

Un portefeuille investi dans des titres de participation dans les aménagements et les structures essentielles pour le fonctionnement ordonné d'une économie tel que les réseaux de transport, les établissements de santé et d'éducation, les réseaux de communication, les systèmes de distribution d'énergie et d'eau offrant des services essentiels aux communautés.

## Placements privés

Les placements privés sont constitués d'investissements réalisés directement dans des entreprises privées qui ne sont pas cotés sur une bourse publique.

[Retour au début](#) ▲